



CONSEIL MUNICIPAL du 19 mai 2026

Présents : 24 Excusés : 3 2 pouvoirs Absents : 0 Votants : 26 En exercice : 27	L'an deux mille vingt-six, le 19 mai, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire. <u>Étaient présents</u> : M. Bruno BENOIT, M. Bruno CHICOISNE, M. Nicolas CLÉMENCEAU, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, M. Marc DUREAU, Mme Magalie GARNIER, M. Bruno GOHIN, M. Alexis GOUGEON, M. Wilfried HERBERT, M. Christophe HUNAUT, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Océane LEHY, Mme Amandine LEPESTEUR, Mme Marina LUCAS, M. Ludovic MOREAU, Mme Sophie PANNETIER, Mme Clémentine PEREIRA-JAHAN, Mme Charlotte SCELO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Laurent TEMPLÉ, M. David VOITON, Mme Nadine YOU. <u>Étaient absentes excusées</u> : Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Mme Nadine YOU). Mme Stéphanie MICHALET, Mme Annie WALGRAEF (ayant donné pouvoir à M. Ludovic LEDUC). <u>Assistait également au titre des services</u> : Mme Marie LE ROUX, DGS, Mme Laëtitia PAYEN, DGA. <u>Secrétaire de séance</u> : M. Nicolas CLÉMENCEAU <u>Date de la convocation</u> : 12 mai 2026
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le 22 mai 2026, Publiée, le 22 mai 2026, Notifiée, le 22 mai 2026	
Délibération n°260519_06	<u>AFFAIRES GÉNÉRALES</u> <i>Création et composition du Comité de pilotage Plan Guide Opérationnel</i>

Afin de bâtir une meilleure réflexion et un meilleur suivi de projet, il est proposé de créer un comité de pilotage (COPI) **Plan Guide Opérationnel**, pour suivre les **projets structurants d'aménagement du territoire** y figurant ou connexes (aménagement urbain Chapellainerie / Lavoir, recyclage foncier du site ACTI, nouvelle mairie, extension Phenix pour requalification de Gandon...)

Le comité de pilotage (COPI) structure la prise de décision, l'avancement et la réussite des projets.

A l'inverse des commissions qui émettent des avis, le COPI est une instance de gouvernance qui **oriente, arbitre et valide les grandes étapes**, afin de garantir la cohérence, l'efficacité et l'alignement du projet avec les objectifs stratégiques de l'organisation.

Après avoir entendu cet exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2121-22 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (26 votants) :

► **DÉCIDE** que la nomination des membres du comité de pilotage du **Plan Guide Opérationnel**, se fera par un vote à main levée ;

► **CRÉE** un groupe de pilotage de projet pour le **Plan Guide Opérationnel** composé de :

- Madame Nadine YOU ;
- Frédéric LEGRAS,
- Ludovic LEDUC,
- Florence DRAKE DEL CASTILLO,
- Nicolas CLEMENCEAU,
- Marina LUCAS,

- Christophe HUNAUT,
- Bruno CHICOISNE,
- Wilfried HERBERT,
- Alexis GOUJEON,
- Marc DUREAU.

Nicolas CLÉMENCEAU
Secrétaire de séance



Le Maire,
Nadine YOU

